

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 64 (1923), p. 376-383

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1923__64__376_0

© Société de statistique de Paris, 1923, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

Le chômage en Europe pendant les premiers mois de 1923. — Les statistiques relatives au marché du travail pendant les premiers mois de 1923 font ressortir une amélioration générale par rapport à la période correspondante de l'année dernière, sauf en Allemagne où la proportion des ouvriers en chômage, très faible jusque dans les derniers mois de 1922, s'est, depuis lors, rapidement accrue.

En Angleterre, le nombre relatif des chômeurs parmi les membres des Trade-Unions a baissé assez régulièrement pour atteindre 12,3 p. 100 en mars 1923 et

(1) Nous ne faisons pas état des interventions officielles pour soutenir le cours des changes.

11,3 en avril, au lieu de 16,3 en mars 1922; la situation s'est particulièrement améliorée dans les mines et dans la métallurgie, la crise se fait encore fortement sentir dans beaucoup d'autres industries.

En Belgique, la proportion des chômeurs complets parmi les membres des caisses d'assurance n'était plus que de 1,7 p. 100 en janvier et 1,2 en février 1923, contre 5,2 en mars 1922. Dans les pays scandinaves, on note également une réduction importante du chômage par rapport au début de 1922. Mais, d'une manière générale, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les chiffres ci-après, la situation reste encore bien moins satisfaisante qu'avant la guerre.

Proportion p. 100 des chômeurs parmi les membres des organisations ouvrières

	Royaume Uni	Bel- gique	Alle- magne	Pays Bas	Dane- mark	Suede	Norvege
1913	—	—	—	—	—	—	—
Mars	1,9	1,5	2,8	3,4	7,8	7,1	1,8
Juin	1,9	2,1	2,7	3,9	3,7	2,6	0,7
Septembre	2,3	3,2	2,7	4,9	3,8	2,3	1,2
Décembre	2,6	3,5	4,8	9,1	15,1	4,4	3,7
1921							
Mars	10,0	10,4	3,7	13,9	23,6	24,5	16,1
Juin	23,1	9,9	3,0	8,1	16,8	27,7	20,9
Septembre	14,8	9,6	1,4	6,8	16,6	27,3	17,1
Décembre	16,5	6,6	1,6	16,6	25,2	33,2	22,9
1922							
Mars	16,3	5,2	1,1	14,3	27,9	30,4	21,9
Juin	15,7	2,6	0,6	9,2	13,2	20,9	14,9
Septembre	14,6	1,4	0,8	9,1	10,6	15,1	11,1
Décembre	14,0	1,7	2,8	14,0	20,3	21,7	13,2
1923							
Janvier	13,7	1,7	4,4	17,7	21,5	21,4	12,4
Février	13,1	1,2	5,5	16,8	23,2	20,8	12,4
Mars	12,3		5,7		16,0	19,9	11,9
Avril	11,3				11,5		

Voici, d'autre part, pour la France et certains pays où il n'existe pas de statistiques syndicales, quelques relevés concernant les effectifs des ouvriers en chômage en 1921 et 1922 :

	Chômeurs secourus	Chômeurs complets, au total		
	France	Italie	Suisse	Pologne
1921	—	—	—	—
Mars	91.225	250.145	47.577	80.000
Juin	47.331	388.744	54.039	115.000
Septembre ..	21.797	473.216	66.646	70.000
Décembre ..	10.032	541.775	88.967	173.000
1922				
Mars	8.474	498.606	89.099	173.000
Juin	4.884	372.000	59.456	105.000
Septembre ..	3.074	312.714	49.512	»
Décembre ..	2.644	381.968	53.463	75.000
1923				
Janvier	2.475	391.974	56.275	
Février	2.572		52.734	
Mars	2.624		44.909	

En France, le nombre des chômeurs secourus a légèrement progressé dans les derniers mois, mais il n'atteint pas le tiers du chiffre correspondant de l'année précédente. On note une amélioration très sensible en Suisse où la crise de chômage a été particulièrement intense dans le dernier semestre de 1921 et dans les premiers mois de 1922.

Si l'activité du travail ne reprend qu'assez lentement en Europe, il n'en est point de même aux Etat-Unis où, depuis plusieurs mois, la production s'élève rapidement, notamment dans les industries sidérurgiques et mécaniques. D'après l'enquête mensuelle du Bureau du travail de Washington, le nombre des ouvriers occu-

pés dans les établissements sidérurgiques était, en janvier 1923, de 40 p. 100 plus élevé qu'en janvier 1922; en raison du manque de main-d'œuvre, les salaires ont été augmentés, pendant la même période, de 45 p. 100 environ. Dans le Massachussets, le relevé provisoire des chômeurs parmi les ouvriers syndiqués accuse une proportion de 8,7 p. 100 pour le dernier trimestre de 1922, au lieu de 24,2 p. 100 pour le trimestre correspondant de 1921; la proportion est revenue à peu près à sa valeur d'avant-guerre.

Enquête sur l'activité industrielle en France du 1^{er} janvier 1919 au 30 juin 1922.

— Le service de l'Inspection du travail a procédé à une intéressante enquête sur l'activité d'un certain nombre d'établissements industriels du 1^{er} janvier 1919 au 30 juin 1922 (1).

L'enquête a porté sur 2.748 établissements qui ont régulièrement fourni, pour chacun des 7 semestres de la période envisagée, le nombre d'heures de fonctionnement et le nombre moyen des ouvriers occupés pendant le semestre, ce qui a permis d'établir par le produit de ces deux chiffres, le nombre total des heures de travail effectuées.

Les établissements envisagés comprenaient environ 500.000 ouvriers en 1922, soit une moyenne approximative de 180 ouvriers par établissement.

Les résultats généraux pour l'ensemble des établissements peuvent se résumer par les chiffres ci-dessous :

	Nombre d'heures de travail (en milliers)	Indices
1919 1 ^{er} semestre.....	630.320	100
2 ^e semestre.....	606.810	96
1920 1 ^{er} semestre.....	662.290	105
2 ^e semestre.....	690.120	110
1921 1 ^{er} semestre.....	566.200	90
2 ^e semestre.....	594.010	94
1922 1 ^{er} semestre.....	669.760	106

D'après ces données, on voit que l'activité générale de l'industrie, après s'être ralentie dans le deuxième semestre de 1919, s'était relevée pour atteindre son maximum pendant le deuxième semestre de 1920. Le fléchissement dû à la crise économique de 1920 se traduit ici par une diminution de 20 % dans le nombre des heures de travail du 2^e semestre de 1920 au 1^{er} semestre de 1921. L'amélioration déjà constatée dans le 2^e semestre de 1921 devient très sensible pour les six premiers mois de 1922.

Le tableau ci-après permet de suivre le mouvement de l'activité du travail dans certains groupes importants d'industries au moyen des indices établis sur la base du nombre des heures de travail pendant le premier semestre 1919.

Indices de l'activité du travail. Base 100, premier semestre 1919

	Métal- lurgie	Travail des métaux ordi- naires	Indus- tries textiles	Etoffes, vête- ments	Cuir et peaux	Indus- tries chi- miques
1919. 1 ^{er} semestre.....	100	100	100	100	100	100
— 2 ^e semestre.....	90	97	93	101	95	100
1920. 1 ^{er} semestre.....	92	102	112	107	94	107
— 2 ^e semestre.....	93	105	129	101	80	106
1921. 1 ^{er} semestre.....	83	91	91	87	66	82
— 2 ^e semestre.....	75	90	102	98	80	82
1922. 1 ^{er} semestre.....	80	92	132	104	86	94

L'introduction et le placement de la main-d'œuvre étrangère en France en 1922.

— D'après les rapports publiés au *Journal officiel* par l'Office central de la main-

(1) *Bulletin du Ministère du Travail*. Janvier-février-mars 1923.

d'œuvre au Ministère du Travail, 181.000 ouvriers étrangers ont été introduits en France en 1922 et 50.000 en sont sortis; la différence en faveur des entrées s'élève à 131.000 ouvriers. En 1921, en raison de la crise de chômage, le mouvement avait été tout différent : 24.400 ouvriers étrangers seulement étaient entrés en France et 62.500 en étaient sortis.

La répartition, suivant la nationalité, des ouvriers étrangers introduits en 1922 est indiquée par le tableau ci-dessous :

Nationalités	Ouvriers immigrés				Ouvriers sortis de France
	affectés à l'industrie		affectés à l'agriculture	Total	
	des régions libérées	des autres régions			
Belges	8.283	3.250	13.293	24.826	1.236
Espagnols	425	6.227	39.773	46.425	11.727
Italiens	30.422	19.073	7.704	57.199	33.484
Polonais	14.054	14.316	9.077	37.447	1.850
Portugais	3.860	2.911	2.078	8.849	1.434
Russes	246	2.534	145	2.925	8
Divers	741	1.265	1.795	3.801	572
Ensemble	58.031	49.576	73.865	181.472	50.309

Les effectifs les plus nombreux sont ceux des Italiens, des Espagnols, des Polonais et des Belges; les ouvriers appartenant à ces quatre nationalités forment plus des neuf dixièmes du total.

Les services spéciaux de main-d'œuvre étrangère ont placé 117.000 ouvriers en 1922, dont 30.000 dans les industries du bâtiment, 30.000 également dans les mines de charbon et de fer, 14.000 dans l'agriculture.

Rappelons que l'admission des travailleurs étrangers en France a été réglementée par un décret du 6 juin 1922 complété par une circulaire du 20 juillet. Les salariés de l'Industrie et du Commerce doivent être pourvus d'un contrat d'embauchage visé par le ministre du Travail. Les ouvriers sans titre d'embauchage peuvent être admis à pénétrer en France si le représentant du ministère du Travail ou du ministère d'Agriculture ou du Bureau d'immigration, ou encore l'Office de placement le plus proche, déclarent pouvoir leur procurer un emploi.

Les ouvriers reçoivent un sauf-conduit pour se rendre au lieu du travail; une carte d'identité leur est remise par la préfecture en échange de ce sauf-conduit. Les employés de bureau, instituteurs, domestiques ou gens de maison doivent être porteurs d'un contrat de travail visé par le ministère du Travail; ils restent soumis aux dispositions du décret du 2 avril 1917.

Le vote du projet de loi portant création d'un office de l'immigration réaliserait l'unité et la continuité de vues nécessaires dans le contrôle par l'Etat de l'immigration des travailleurs étrangers.

Les salaires dans les mines de houille en France. — D'après une statistique établie par le Comité central des houillères de France sur des bases fournies par la Direction des mines, les salaires journaliers moyens des ouvriers mineurs en 1920, 1921, 1922, sont représentés par les chiffres du tableau ci-dessous dans lequel on a rappelé les chiffres correspondants de 1913 :

	Ouvriers du fond		Ouvriers du jour		Ensemble des ouvriers (fond et jour)	
	Salaires journaliers	Indices	Salaires journaliers	Indices	Salaires journaliers	Indices
1913	5,96	100	4,02	100	5,40	100
1920	20,99	352	15,90	395	19,45	360
1921	20,49	343	15,82	394	18,84	348
1922. 1 ^{er} trimestre...	18,96	318	14,29	355	17,35	321
— 2 ^e trimestre....	18,90	317	13,91	346	17,21	319
— 3 ^e trimestre....	18,66	313	14,02	349	17,09	317
— 4 ^e trimestre....	18,57	311	13,96	347	17,06	315

En 1920, les salaires des ouvriers du fond étaient trois fois et demie plus élevés qu'avant la guerre et ceux des ouvriers de la surface quatre fois plus élevés. Dans le courant de 1921, les bassins du Centre et du Midi procédèrent à des réductions de 10 à 15 %, mais cet exemple ne put être suivi par les bassins du Nord et du Pas-de-Calais qu'au début de 1922.

Dans l'ensemble, les salaires étaient, à la fin de 1922, de 12 % moins élevés qu'en 1920.

Fluctuations du coût de la vie en France. — Les derniers indices établis par les Commissions régionales et locales qui fonctionnent, par application du décret du 19 février 1920, dans une cinquantaine de départements font apparaître une reprise de la hausse du coût de la vie. Toutefois, d'une manière générale, les valeurs des indices restent encore très sensiblement inférieures à celles atteintes vers la fin de 1920 ainsi qu'on en peut juger par les chiffres ci-après :

Indices de la dépense d'une famille de quatre personnes (base 100 en 1914)

	Alimen- tation	Dépense totale		Alimen- tation	Dépense totale
Paris :			Amiens :		
4 ^e trimestre 1920 (max.)....	389	370	Octobre 1920 (max.).....	381	353
3 ^e trimestre 1922 (min.)...	288	289	Avril 1922 (min.).....	282	263
4 ^e trimestre 1922.....	299	300	Février 1923.....	350	296
1 ^{er} trimestre 1923.....	332	324			
Lyon :			Angers :		
Août 1920 (max.).....	342	316	Année 1920 (max.).....	455	394
Août 1921 (min.).....	288	247	Octobre 1922 (min.).....	324	294
Décembre 1922.....	282	264	Mars 1923.....	342	314
Mars 1923.....	309	284			
Marseille :			Nîmes :		
Octobre 1920 (max.).....	437	415	Octobre 1920 (max.).....	505	464
Juin 1921 (min.).....	320	310	Mars 1922 (min.).....	376	371
Février 1923.....	341	330	Février 1923.....	408	397
Avril 1923.....	354	336			
Bordeaux :			Clermont-Ferrand :		
Année 1920 (max.).....	427	388	Janvier 1921 (max.).....	345	383
Septembre 1921 (min.)....	331	302	Mai 1922 (min.).....	273	315
Décembre 1922.....	352	325	Janvier 1923.....	298	333
Mars 1923.....	360	333	Mars 1923.....	317	351
Toulouse :			Dijon :		
Juin 1920 (max.).....	467	397	Octobre 1920 (max.).....	458	378
Avril 1921 (min.).....	416	338	Avril 1922 (min.).....	341	295
Octobre 1922.....	397	367	Janvier 1923.....	369	321
Mars 1923.....	409	379	Mars 1923.....	383	343
Rouen :			Grenoble :		
Octobre 1920 (max.).....	395	376	Octobre 1920 (max.).....	446	439
Avril 1922 (min.).....	298	295	Janvier 1922 (min.).....	336	338
Novembre 1922.....	307	307	Janvier 1923.....	340	356
Février 1923.....	313	312	Avril 1923.....	345	362
Mai 1923.....	315	316			
Nancy :			Saint-Étienne :		
Septembre 1920 (max.)....	418	375	Octobre 1920 (max.).....	531	404
Janvier 1922 (min.).....	296	277	Avril 1922 (min.).....	414	337
Février 1923.....	325	300	Avril 1923.....	420	343
Mars 1923.....	331	312			
Mai 1923.....	323	307			

Une partie de l'augmentation enregistrée depuis 1922 est due à la hausse des loyers. Il y a d'ailleurs, à l'égard de la hausse des loyers, des divergences certaines d'appréciation de la part des Commissions. En raison des conditions spéciales créées par les lois moratoires, l'augmentation varie en effet considérablement suivant les

cas individuels et la plus grande difficulté se présente pour établir des moyennes représentatives.

Application de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. — Le dernier rapport publié par le Ministère du Travail fait connaître les résultats d'application de la loi pendant les années 1919 et 1920.

Voici les chiffres relatifs au nombre des assurés, au nombre des cartes échangées et au montant des versements, complétés partiellement pour 1921 et 1922, par des données extraites du rapport de M. le député Boissard sur le budget du Ministère du Travail (exercice 1923).

Années	Nombre des assurés inscrits sur les listes au 1 ^{er} janvier (milliers)			Nombre des cartes échangées pendant l'année (milliers)			Montant des versements (milliers de francs)
	Obligatoires	Facultatifs	Total	Obligatoires	Facultatifs	Total	
1912.	6.714	359	7.073	1.964 (3)	317 (3)	2.281 (3)	24.582
1913.	7.077	777	7.854	2.700	737	3.437	51.875
1914.	7.013	697	7.710	1.598	400	1.998	30.023
1915 (1)....	6.128	594	6.722	1.139	311	1.450	19.635
1916 (1)....	6.075	546	6.621	1.184	289	1.473	20.360
1917 (2)....	6.568	511	7.079	1.394	240	1.634	22.632
1918 (2)....	6.887	477	7.364	1.446	202	1.647	21.982
1919.	7.655	463	8.118	1.545	206	1.751	23.124
1920.	7.849	440	8.289	1.589	199	1.788	24.899
1921.	7.967	417	8.384	»	»	1.787	»
1922.	7.962	389	8.351	»	»	»	»
1922. 1 ^{er} juil.	7.965	378	8.343	»	»	»	»

Le relèvement du nombre des assurés obligatoires inscrits sur les listes paraît avoir été surtout déterminé par l'application des lois du 20 décembre 1918 et du 18 avril 1922 qui ont porté le maximum du salaire annuel de 3.000 à 5.000 puis à 10.000 francs. Le nombre des assurés facultatifs a constamment diminué depuis 1913.

Malgré les efforts réalisés, l'échange des cartes continue à se faire d'une manière défectueuse : le rapport du nombre des cartes échangées au nombre des assurés inscrits ne dépasse guère 20 %.

Le nombre des retraites liquidées chaque année au titre de la loi du 5 avril 1910 a varié comme suit depuis la mise en application de cette loi.

Années	Assurés		Métayers et petits fermiers	Ensemble
	obligatoires	facultatifs		
1911-1912.	145.097	39.749	1.246	186.092
1913.	464.251	224.516	17.947	706.714
1914.	129.627	84.710	6.588	220.925
1915.	72.835	39.498	2.693	115.026
1916.	64.534	31.495	1.513	97.842
1917.	58.457	26.992	1.568	87.017
1918.	51.371	21.813	1.206	74.390
1919.	62.348	23.888	1.259	87.495
1920.	71.624	24.748	1.051	97.423
Totaux.	1.120.144	517.409	35.371	1.672.924

Sur les 1.672.924 assurés de la loi de 1910, dont la pension a été liquidée de 1911 à 1920, 1.567.720 (dont 529.635 ayant élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans) ont reçu une allocation ou une bonification complète, 15.612 ont reçu

(1) Moins l'Aisne, les Ardennes et le Nord.

(2) Moins l'Aisne et les Ardennes.

(3) Du 3 octobre 1911 au 31 décembre 1912.

une allocation ou une bonification réduite et 89.592 n'ont reçu ni allocation ni bonification.

Parmi les causes qui se sont opposées à une meilleure application de la loi, l'Administration signale : l'interprétation donnée par la Cour de cassation à l'art. 23, par son arrêt du 22 juin 1912 qui a enlevé toute sanction et toute portée au principe d'obligation; les modifications profondes survenues dans les conditions économiques du pays à la suite de la guerre; la négligence et l'indifférence trop souvent apportées par les mairies dans l'échange des cartes annuelles.

Le mouvement syndical international. — D'après la *Revue internationale du Travail* (numéro de février-mars 1923), les effectifs des syndicats ouvriers dans les principaux pays, en 1921, 1920 et 1913, pouvaient s'établir approximativement comme suit :

	Milliers de membres		
	1913	1920	1921
Allemagne	4.513	»	12.625
Afrique du Sud.....	5	133	108
Australie	498	684	703
Autriche	260	935	1.158
Belgique	200	920	900
Bulgarie	30	36	44
Canada	176	374	313
Danemark	152	362	323
Espagne (1)	128	220	240
Etats-Unis : Ensemble.....	2.567	4.924	»
American Federation of Labor.....	1.946	4.079	3.907
Finlande	28	59	49
France (2)	592	1.640	885
Hongrie	115	343	266
Italie (3)	427	3.100	2.200
Japon	»	»	111
Norvège	64	154	96
Nouvelle-Zélande	72	96	98
Pays-Bas (4)	138	539	524
Pologne	»	947	1.033
Roumanie	10	90	32
Royaume-Uni	4.198	8.493	6.793
Russie	»	5.222	8.400
Serbie-Croatie-Slovénie	9	25	50
Suède	136	390	362
Suisse	90	293	248
Tchécoslovaquie	»	1.650	1.500

Bien que considérable, la réduction des effectifs qui s'est produite en 1921 n'a cependant pas ramené le nombre des syndiqués aux chiffres d'avant-guerre. En France, la C. G. T. a perdu de 1920 à 1921 presque la moitié de ses membres; toutefois, un assez grand nombre ont été absorbés par la C. G. T. U.

D'autre part, dans quelques pays (Autriche, Pologne, Espagne) le nombre des syndiqués s'est accru.

Les statistiques relatives à l'année 1922 sont encore incomplètes; mais les rapports des Congrès tenus au cours de l'année font ressortir une nouvelle diminution. Les Trade-Unions britanniques ont perdu 1.250.000 membres en 1922; la Fédération américaine du travail, 711.000. Aux Pays-Bas, l'effectif de la principale Fédé-

(1) Effectifs de la Fédération des Syndicats.

(2) Non compris les syndicats qui ne sont affiliés ni à la C. G. T., ni à la Confédération française des Travailleurs chrétiens.

(3) Effectif de la Confédération Générale du Travail et de la Confédération italienne des Ouvriers catholiques.

(4) Non compris les syndicats indépendants dont l'effectif était d'environ 125.000 membres à la fin de 1921

ration ouvrière a passé de 225.000 adhérents en janvier 1921, à 200.000 en octobre 1922.

Par contre, le nombre des syndiqués s'est accru en Allemagne : La Confédération générale des syndicats allemands comptait 8.136.000 membres pendant le troisième trimestre 1922, au lieu de 7.864.000 pendant le premier trimestre.

La *Revue internationale du Travail* met au compte de la crise industrielle, ~~cette~~ baisse générale des effectifs syndicaux depuis 1920.

L. DUGÉ DE BERNONVILLE.
